REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ambassade de la République du Burundi
en France

N/R : 204.02.12/...89.../RE/2013

Paris, le...19...mars... 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE.

Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Honorable Pierre NKURUNZIZA, accompagné de son épouse, Révérende Pasteur Denise NKURUNZIZA BUCUMI et à la tête d'une importante délégation, dont certains opérateurs économiques, a effectué une visite d'amitié et de travail en France du 10 au 14 mars 2013, avant de se rendre à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, pour participer au Forum Mondial sur l'éducation et les compétences prévu le 15 mars 2013.

1. Audience avec S.E. Mme Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO.

Il est arrivé dimanche 10 mars, à Paris, où il a reçu en fin de matinée le Directeur Général de l'UNESCO, Son Excellence Madame Irina BOKOVA.

Le Président Burundais a remercié Mme BOKOVA pour la longue tradition de coopération qui lie son pays à l'UNESCO.

Se référant à la "Vision 2025", instrument de planification du développement à long terme du Burundi, et de son cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSCLPII 2012 -2016), le président NKURUNZIZA a exprimé le souhait de continuer à bénéficier de l'accompagnement de l'UNESCO.

La responsable onusienne a quant à elle salué la volonté politique du Président burundais et ses efforts en faveur de la paix et de la lutte contre la pauvreté, soulignant à cet égard le rôle central de l'éducation et l'importance de la gratuité de l'enseignement, ainsi que l'attention portée à l'éducation physique et au sport.

"Nous sommes là pour accompagner le Burundi" a-t-elle assuré, exprimant la volonté de son organisation à soutenir le Burundi dans les différents domaines de compétence de l'UNESCO, et de manière spécifique, d'aider à la réalisation d'un certain nombre de projets sur lesquels le Président NKURUNZIZA a appelé son attention particulière : le souhait du pays de voir inscrire les tambours du Burundi sur la liste du patrimoine immatériel dans une optique de culture pour le développement, le projet de bibliothèque nationale numérique à vocation régionale, ou encore, le projet d'Institut d'éducation physique et sportive, destiné à être un centre sportif de référence à vocation régionale.

2. Rencontre avec les Burundais de la diaspora vivant en Europe.

Dans la même journée du dimanche, à partir de 16 heures, le Président de la république du Burundi, Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, a rencontré les Burundais de la diaspora vivant en Europe, et les a exhorté à mettre leurs talents au service de leur pays.

Après la projection d'une vidéo montrant les réalisations des œuvres du cinquantenaire parmi les 550 œuvres qui ont été répertoriés à cette occasion, le Président Pierre NKURUNZIZA a invité ses compatriotes vivant à l'étranger de « visiter le Burundi pour constater les réalisations sur terrain ».

« Le Burundi a fait des progrès remarquables, mais il reste un long chemin à parcourir pour aboutir au développement durable", a dit le chef de l'Etat burundais, expliquant qu'il s'agit, pour arriver aux objectifs de développement, d' "une tâche qui incombe à tous les Burundais tant de l'extérieur que de l'intérieur du pays ».

« La commémoration du cinquantenaire de indépendance du Burundi est un témoignage éloquent de la capacité des Burundais à réaliser de belles choses en si peu de temps », a poursuivi le Chef de l'Etat, invitant tout un chacun "à apporter chacun sa pierre à l'édification de la nation burundaise. »

Le Chef de l'Etat a par la suite porté à la connaissance des participants, dont certains parmi eux semblaient ignorer les réalités de leur pays, que « c'est la toute première fois dans l'histoire du Burundi, que les institutions démocratiquement élues, viennent à terme de leur mandat sans effusion de sang, signe que le Burundi a renoué avec la culture de la paix ».

Le Chef de l'Exécutif burundais a ensuite parlé de ce qui constitue actuellement la feuille de route pour le Burundi, à savoir la deuxième génération du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II), la Vision Burundi 2025 et la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption.

Dans leurs interventions, les participants n'ont pas caché leur joie à voir de leurs propres yeux le Président de la République, qu'ils ont vivement félicité pour les œuvres du cinquantenaires, contenues dans un film documentaire intitulé « Burundi, cinquante ans après indépendance », qu'ils venaient de visionner.

La rencontre s'est tenue et s'est achevée dans un climat détendu, autour d'un verre offert par l'Ambassade du Burundi en France, et le Chef de l'Etat a même pris le temps de serrer la main et d'échanger quelques mots avec les membres de la diaspora burundaise d'Europe.

3. Entretien avec le Président de la République Française, S.E. françois HOLLANDE.

Le point d'orgue de la visite du Président de la république du Burundi en France fut son rendez-vous avec le président français François Hollande, pour un entretien prévu le matin du 11 mars à l'Elysée.

Le Chef de l'Etat français a salué le courage des soldats burundais qui, depuis 2007, contribuent au sein de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) au retour de la stabilité dans ce pays. Cet engagement porte ses fruits et a permis la libération de la capitale Mogadiscio et réduit l'emprise des shebab sur le territoire somalien.

Concernant la situation à l'Est de la République Démocratique du Congo, le président de la République française a exprimé le souhait de la France que les capacités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) soient renforcées pour garantir le respect de l'intégrité du territoire. Le Chef de l'Etat a salué le projet de création d'une force africaine de réaction rapide au sein de la MONUSCO.

Le Chef de l'Etat français a remercié le Président NKURUNZIZA pour sa volonté de contribuer en troupes à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), nouvelle illustration de l'engagement du Burundi pour la sécurité du continent africain.

Cet entretien a également été l'occasion d'évoquer les perspectives d'approfondissement des relations bilatérales avec la signature, dans l'après-midi du 11 mars, d'un document-cadre définissant les priorités de la coopération franco-burundaise, le Burundi ayant été réintégré depuis le 25 janvier 2012 dans la liste des 17 pays pauvres prioritaires de l'aide française. La France sera également particulièrement vigilante pour que, dans le cadre du onzième fonds européen de développement (FED) l'aide aux efforts de développement du Burundi soit accrue.

Le Chef de l'Etat français a aussi souligné les efforts engagés pour assurer une transition politique fondée sur la réconciliation et le respect des droits de l'Homme.

Après l'entretien avec le président François Hollande, le Président de la république a accordé une audience à Madame Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative. Madame la Ministre informa le Président qu'elle venait de participer à la réunion de la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements de la Francophonie), laquelle fut présidée par le Burundi de 2009 à 2011. Pour 2011-2013, le Burundi en occupe la Vice-Présidence. Madame la Ministre expliqua que la CONFEJES intervenait dans le FIJ (Fond d'insertion des Jeunes, et dans le programme d'accompagnement et de solidarité par des bourses olympiques. que le Fond d'insertion des Jeunes (FIJ) allait se trouver en difficulté financière suite au retrait du Canada dont les contributions étaient à la hauteur de 45% du Budget du FIJ. Elle expliqua aussi que le Ministère disposait de très peu de moyens pour la coopération sportive, que les projets en ce qui concerne le sport étaient financés par des ONG et des collectivités locales comme la région des Pays de la Loire. Comme il y a plusieurs acteurs et intervenants dans le sport, Madame la Ministre proposa de construire un projet commun (CONFEJES et FIFA) avec accès pour chacun des acteurs, par exemple l'organisation d'événements mobilisateurs comme un Tournoi

de football au niveau sous-régional. Elle expliqua aussi que pour le Burundi, il n'y avait pas d'enveloppe bilatérale pour la coopération sportive, mais que certains projets peuvent être pris en charge par le Fond Social de Développement. C'est par ce biais qu'il y a eu la distribution de 3000 ballons, dans le programme du Ministère burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Le Président de la République remercia la France pour son appui au développement du Sport et suggéra que cet appui s'étende à d'autres disciplines à côté du Football, comme le Basketball, le handball, le karaté, le tennis, etc. Il revint sur le projet d'un Institut d'Education Physique et de Sport à vocation régionale pour lequel il demanda le soutien de la France.

4. **Entretien avec le Président Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).**

Le Président de la République du Burundi, S.E. Pierre Nkurunziza, s'est ensuite rendu lundi au nouveau siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) où l'attendait le Secrétaire général de l'OIF, S.E. le Président Abdou Diouf.

Après les salutations d'usage, les deux personnalités ont évoqué des appuis multiformes de l'OIF au Burundi que ce soit sur le plan du campus numérique, de l'éducation de la langue ou même sur le plan politique, avec le soutien de la Francophonie au processus électoral de 2010 ou celui prévu en 2015 au Burundi.

M. Abdou Diouf a confié à son interlocuteur que « le Burundi est un bon élève de la Francophonie », reconnaissant que le pays fait « des progrès considérables en ce qui concerne la bonne gouvernance et la démocratie ».

A ce sujet, le Président burundais a fait savoir que le Burundi est un pays « post-conflit » qui reste confronté à plusieurs défis.

« Ce n'est pas en 5 ans qu'on peut surmonter toutes les séquelles des crises cycliques qui se sont abattues sur le Burundi pendant plus de 40 ans », a-t-il dit à Abdou Diouf.

Le Chef de l'Etat a en outre rappelé que le Burundi tient toujours à cœur « deux projets qui feront rayonner le Burundi dans la communauté est-africaine essentiellement composée de pays anglophones ». Il s'agit d'une Bibliothèque à vocation régionale et d'un Institut Régional d'Education Physique, lesquels ont été évoqués, a-t-il confié, lors de la rencontre entre lui et le Président Hollande et lorsqu'il a rencontré, dimanche, la Directrice Générale de l'Unesco, Irina BOKOVA.

Enfin, pour manifester sa ferme volonté de promouvoir la langue française et les valeurs de la francophonie au niveau national, régional et continental, le chef de l'Etat burundais a fait remettre au Secrétaire général de l'OIF sa lettre d'intention de **signer le Pacte linguistique entre le Burundi et l'OIF.**

M. Diouf s'est félicité de ce geste. Pour les projets évoqués par le Président de la République, le Président Abdou DIOUF a répondu que la Francophonie soutiendra le

Burundi « sur le plan technique » et apportera son appui dans la mobilisation des fonds pour la construction des infrastructures.

Avant de se quitter, M. DIOUF a émis le souhait de voir le Burundi participer aux jeux de la Francophonie prévus à Nice le 7 septembre de cette année.

5. Signature d'un Document-Cadre de Coopération entre la France et le Burundi.

Au cœur de la visite du Président de la République, il y avait la signature d'un nouveau Document-Cadre de Partenariat, le Burundi ayant été réintégré dans la liste des 17 pays pauvres prioritaires. En effet, le Document Cadre de Partenariat (DCP) liant la France pour la coopération avec les PMA ne peut et/ou ne pouvait être signé par la France qu'avec les pays dont Conseil Ministériel avait listé le nom dans les 17 pays définis comme pays pauvres prioritaires. Le Burundi avait été rayé de cette liste, mais la diplomatie aidant, le Burundi fut réintégré le 25 janvier 2012 sous la législature de Nicolas Sarkozy. Cependant, le dernier DCP était venu à expiration en décembre 2010, et depuis cette date, le Burundi et la France n'avait plus de document politique cadrant la coopération entre les deux pays. Cette dernière naviguait à vue. Cependant, le nouveau pouvoir français ne voulant plus signer de DCP et à cause de la crise financière, pour combler le vide, les deux pays convinrent de signer un Document Cadre sur l'orientation de la coopération au Développement pour la période 2013-2015. C'est sur ce Document conçu par les deux parties que les Ministres de la Coopération au Développement se rencontrèrent pour discuter et se mettre d'accord sur les priorités à privilégier pour cette coopération.

M. Pascal CANFIN, Ministre délégué chargé du développement, a donc signé, en présence du Chef de l'Etat, ce document-cadre sur la coopération entre la France et le Burundi avec le Ministre burundais des relations extérieures et de la coopération internationale, M. Laurent KAVAKURE. Cet accord définit le cadre politique et les priorités de la coopération franco-burundaise, autour de plusieurs priorités dont les quatre axes du CSLP II :

- le renforcement de l'État de droit, par la promotion de la bonne gouvernance et de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la transformation de l'économie burundaise pour une croissance plus soutenue, notamment par la création de nouveaux emplois ;
- l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services de base, par le renforcement de la protection sociale en particulier ;

- une meilleure gestion de l'espace et de l'environnement afin d'assurer le développement durable au Burundi ;

- la coopération éducative et culturelle entre nos deux pays, en particulier dans le cadre de la francophonie.

M. KAVAKURE s'est félicité de cet accord qui est "une réaffirmation de la volonté commune des deux Etats de renforcer et d'affermir les liens d'amitié et de collaboration harmonieuse" et a confié que cette signature est "l'aboutissement de

l'intervention de la France lors de la conférence des partenaires au développement du Burundi tenue à Genève en octobre 2012 ".

De son côté, M. CANFIN a réaffirmé que la France continuera à soutenir le Burundi dans ses efforts de développement. "Ce document vient de mettre fin à la période vide" a-t-il dit, faisant allusion à la période "creuse" depuis l'an 2010 jusqu'à ce jour, car « entre la France et le Burundi on naviguait à vue, sans aucun accord - cadre de coopération valide ».

Selon M. CANFIN, ce document signé est également la formalisation de la décision du gouvernement français, de "réinscrire le Burundi dans la liste des pays prioritaires de l'aide française".

6. Accueil par le Groupe des Ambassadeurs Africains accrédités en France au niveau bilatéral.

En fin de journée, le Président de la République a été accueilli par le Groupe des Ambassadeurs africains accrédités au niveau bilatéral en France, sous l'égide du Doyen du Groupe des Ambassadeurs, S.E. Ambassadeur Henri LOPEZ, Ambassadeur du Congo Brazza à Paris. Après le mot d'accueil par le Doyen des Ambassadeurs africains, le Président de la République a pris la parole et a trouvé que « *Cette rencontre est un témoignage de plus de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre nos peuples respectifs. Et sans nulle doute que nous, africains, si nous demeurons unis et solidaires, nous parviendrons à faire de l'Afrique un havre de paix. Mes pensées vont aux populations de l'Est de la République Démocratique du Congo, du Nord du Mali, de la Somalie et d'autres, en proie à des conflits armés, à l'insécurité et aux actes terroristes.* »

« Le Burundi est le produit de cette solidarité africaine », a-t-il continué. « N'eût été l'engagement indéfectible d'autres peuples africains, le Burundi serait encore confronté à une guerre fratricide. C'est un pays qui, à l'instar de certains autres pays africains, a connu des crises cycliques pratiquement depuis son indépendance, dans les années 1960. Le Burundi pacifié s'est vu obligé de réciproquer à cette solidarité régionale, africaine et internationale. Voilà ce qui nous motive à parcourir le monde, participant sans réserve à différentes missions de maintien de la paix. Notre grande contribution, en Somalie a permis de libérer Mogadiscio ainsi que d'autres villes, contribuant ainsi à sauver ce peuple somalien et frère du joug du terrorisme. Riches de notre expérience en Somalie, au Soudan, en Côte d'Ivoire, en Centrafrique et même à Haïti, nous nous apprêtons maintenant à aller au Mali pour aider à rétablir la paix et la sécurité dans cette région de l'Afrique, menacée par des éléments terroristes ».

« *Le Burundi pacifié s'est vu obligé de réciproquer à cette solidarité régionale, africaine et internationale. Voilà ce qui nous motive à parcourir le monde, participant sans réserve à différentes missions de maintien de la paix. Notre grande contribution, en Somalie a permis de libérer Mogadiscio ainsi que d'autres villes, contribuant ainsi à sauver ce peuple somalien et frère du joug du terrorisme. Riches de notre expérience en Somalie, au Soudan, en Côte d'Ivoire, en Centrafrique et même à Haïti, nous nous apprêtons maintenant à aller au Mali pour aider à rétablir la paix et la sécurité dans cette région de l'Afrique, menacée par des éléments terroristes* ».

En conclusion, il a terminé en disant : *«Je m'en voudrais de clore mon propos sans vous réitérer encore une fois mes remerciements pour la solidarité dont vous faites toujours preuve. Cette promptitude à rencontrer les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains en visite à Paris est une pratique à encourager car elle vous permet de vous ressourcer sur les questions d'actualité qui nous tiennent tous à cœur. Ainsi, vous vous retrouvez dans tous les coins de l'Afrique sans devoir quitter Paris ».*

7. **Dîner organisé par l'Ambassade du Burundi en France en l'honneur du Chef de l'Etat.**

Enfin, en l'honneur du Président de la République, l'Ambassade du Burundi en France, avec le soutien du Conseil régional des Pays de la Loire, a offert un dîner pour présenter au Chef de l'Etat les différentes associations et organisations des trois pays de la juridiction de l'Ambassade (France, Espagne, Portugal) qui œuvrent au Burundi.

8. **Conférence à l'IFRI (Institut Français des Relations Internationales). Thème : Paix et sécurité en Afrique des Grands Lacs, le rôle du Burundi**

En marge de sa visite de travail et d'amitié en France du 10 au 14 mars, le Président de la République du Burundi S.E. Pierre NKURUNZIZA a été, le mardi 12 mars 2013 invité à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) où il a animé une Conférence – Débat sur un sujet qui tient à cœur plusieurs chercheurs et académiciens français : « ***Paix et sécurité en Afrique des Grands Lacs, le rôle du Burundi*** »

La conférence était présidée par M. Dominique DAVID, Directeur Exécutif de l'IFRI, aidé par M. Alain ANTIL et est justifiée par le fait que le Burundi partage 974 km de frontières avec ses voisins directs qui sont la République Démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et la Tanzanie et joue donc un rôle crucial pour la stabilité de l'Afrique des Grands Lacs.

En effet, depuis les accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi en 2000, le pays est pleinement impliqué dans l'intégration et la coopération régionales. Il abrite notamment le siège du Secrétariat exécutif de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), mise en place pour gérer les conséquences des conflits qui ont marqué la région ces dernières décennies. Cette conférence a parrainé, entre autres, l'accord-cadre pour la paix pour la RDC, signé en février 2013 à Addis-Abeba.

Parmi les questions qui furent posées par l'assistance, on note celles qui portaient sur l'état de l'économie nationale et régionale, le désarmement des populations, l'environnement autour du Lac Tanganyika, les élections de 2015 au Burundi, la position du Burundi sur le résultat des élections au Kenya. Le Président de la République répondit avec franchise à toutes les questions à la satisfaction évidente de tous.

9. Audiences et séance de travail au MEDEF International (Mouvement des Entreprises Françaises, département International).

La séance de travail au MEDEF International fut précédée par une audience avec le Président Exécutif du MEDEF International suivie par celle avec le CIAN (Conseil français des Investisseurs en Afrique).

Le Président Exécutif du MEDEF International présenta les activités et les objectifs de son Mouvement sur le plan international qu'il résuma comme étant une diplomatie économique du secteur privé.

Le représentant du CIAN, venu pour représenter le Président du CIAN en voyage, présenta son association comme un ensemble d'entreprises privées œuvrant en Afrique, surtout en Afrique de l'Ouest. Il expliqua que leur intention était d'étendre leur action vers l'Afrique orientale. Il expliqua que le CIAN rassemble un ensemble d'entreprises investissant en Afrique, comme TOTAL, Bolloré, etc. Leur idéal : ils considèrent que le développement de l'Afrique est la base du développement des affaires. Le CIAN présente trois avantages :

1) La responsabilité sociétale des Entreprises, soit les bonnes pratiques qui comprennent la formation, la lutte contre la corruption, et le payement des taxes.

2) Le partenariat public/privé pour la promotion des investissements.

3) Les commissions au sein du CIAN qui produisent régulièrement des guides. Le CIAN était accompagné d'un représentant de l'entreprise Thalès qui œuvre dans le domaine de la sécurité et défense, en installant des centres opérationnels. Son apport : transfert des technologies, qui est en fait une création locale de sa propre concurrence en vue d'un partenariat avec des entreprises locales. Il considère que les parties du monde en devenir sont l'Afrique, le Moyen Orient et l'Asie.

Après leur présentation, ils ont demandé quelles étaient les opportunités au Burundi. Le Président de la République leur expliqua que le Burundi est membre de la Communauté Est Africaine et qu'à ce titre, il fait partie des programmes d'investissement dans le cadre du Marché Commun de l'EAC. Il énuméra ensuite les secteurs prioritaires d'investissement : l'énergie, les infrastructures, l'agriculture, le tourisme et les recherches minières.

10. Séance de travail au MEDEF International.

Une vingtaine d'entreprises françaises s'étaient inscrites pour participer à la séance, mais d'autres s'ajoutèrent dans la suite, et la salle était comble malgré le mauvais temps qui s'était invité la veille au soir. La réunion débuta par un mot d'accueil du Président du Conseil Exécutif du MEDEF International (50 membres). Il présenta le Burundi comme un pays qui connait une croissance faible mais qui a réalisé des réformes importantes notamment le climat des affaires et la simplification des démarches administratives. Il définit le but de la réunion qui était celui d'approfondir les relations économiques bilatérales. Le Président de la République confirma ce propos, et énuméra les avantages et les opportunités pour investir au Burundi : les avantages accordés par le code des investissements, la paix, la sécurité et la

stabilité politique du pays, l'amélioration du climat des affaires, etc. Les secteurs d'investissement sont l'agriculture, la pêche et l'élevage, les mines et l'énergie, l'Hôtellerie et le tourisme, les infrastructures et les industries de transformation. Il fut relayé par le Directeur d'API (**A**gence pour la **P**romotion des **I**nvestissements), Monsieur Antoine KABURA, qui commenta une vidéo sur les opportunités d'investissement au Burundi.

Certaines entreprises françaises manifestèrent tout de suite leur intérêt à venir au Burundi, notamment BIOPOST COFUNA, Cabinet Labidi & Cie, CITELUM/VEOLIA, et ITRON. L'entreprise Biopost Cofuna est spécialisée dans l'ingénierie, la fabrication des engrais organiques (à partir des déchets végétaux), et la fabrication des ferments industriels. Le Cabinet Labidi &Cie a un projet de couverture sociale pour la population active et non active. Citelum/Veolia est spécialisée dans la production de l'énergie électrique, l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, la mise en lumière artistique. Elle a un projet de production d'énergie solaire. ITRON est spécialisé dans le Gaz, l'électricité, l'eau et l'énergie thermique. L'entreprise est intéressée par des programmes de distribution de l'eau et de l'électricité, la limitation des pertes par l'installation de compteurs appropriés.

11. Affaire Agnès DURY. Sa sœur Séverine s'en remet au Président NKURUNZIZA

Le Président de la République du Burundi a reçu en audience à l'hôtel Meurice, Mme Séverine DURY, la sœur d'Agnès DURY, cette française qui travaillait pour le compte de l'ONG Action Contre la Faim (ACF) assassinée en décembre 2007 au Burundi. Séverine DURY était accompagnée par Pauline CHETCUTI, chargée des affaires juridiques à ACF.

Séverine DURY a d'abord remercié le Président de la République du Burundi qui a accepté de la recevoir et de l'écouter. Elle a déploré que "les enquêtes prennent beaucoup de temps, plus de cinq ans" et que jusqu'à ce jour elle trouve qu' "il n'y a pas de volonté affichée par la France et le Burundi pour que la lumière soit faite autour de la disparition inopinée de sa sœur Agnès.

Elle apprécie que le Procureur général de la République du Burundi ait pu effectuer un déplacement jusqu'au Tribunal de Grande Instance de Mâcon, mais constate que depuis lors les choses n'ont plus évolué.

Le Chef de l'Etat burundais a promis que du côté du Burundi tout sera mis en œuvre afin que cette question soit élucidée exhortant la Justice burundaise à diligenter toutes les actions nécessaires pour que cette enquête aboutisse. En outre, il a demandé à Séverine DURY et à l'ONG Action Contre la Faim de mener toutes les démarches possibles auprès de la justice française, tout en sachant qu'il n'y aura aucun blocage du côté burundais.

12. Diner au Palais du Quai d'Orsay en l'honneur du Chef de l'Etat burundais

Comme finale de la visite de travail, le Président de la République du Burundi, S.E. Pierre NKURUNZIZA a été l'hôte d'un dîner offert au Quai d'Orsay par le Ministère des Affaires Etrangères.

Avant le dîner et l'échange de toasts, le Président burundais s'est entretenu, en audience, avec Mme Yamina BENGUIGUI, Ministre déléguée auprès du ministère des affaires étrangères, Chargée de la Francophonie. Ils ont abordé les sujets ayant trait à la culture, au rôle et à la condition de la femme dans l'espace francophone sans laisser de côté la promotion de la Francophonie ainsi que le premier forum des femmes auquel le Burundi est convié qui doit se tenir à Paris le 20 mars courant.

Mme BENGUIGUI a confié qu'il y a "plus de 120 millions de femmes francophones dans le monde" et déplore que "dans les conflits armés en République Démocratique du Congo, au Mali et ailleurs, les femmes sont souvent les premières victimes". Elle a saisi cette opportunité pour féliciter le Burundi qui est "un modèle dans la lutte contre les violences faites aux femmes"

A ce sujet, le Président Pierre NKURUNZIZA a annoncé à son interlocuteur que le Burundi vient d'être "congratulé par ONU Femmes lors de la cinquante septième session de la Commission de la Condition de la Femme qui se tient à New York du 4 au 15 mars, pour la volonté évidente et l'engagement soutenu dans la lutte contre les violences basées sur le genre".

La Ministre Yamina BENGUIGUI a par ailleurs annoncé "soutenir l'idée de mise en place d'une bibliothèque régionale et d'un Institut régional d'éducation physique au Burundi" ce qui contribuera à "cimenter la présence francophone dans la région de l'Afrique de l'Est" car, a-t-elle ajouté, "le Burundi est un pont entre l'Afrique francophone et celle anglophone".

Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale en profita pour rappeler l'invitation qu'il lui avait adressée pour visiter le Burundi lors du Sommet de la Francophonie en octobre 2012 à Kinshasa, et la renouvela. Madame la Ministre Yamina BENGUIGUI accepta de suite l'invitation, et dit qu'elle y répondra avec plaisir.

13. Le Couple Présidentiel passe une journée de travail à Nantes

Nantes, 13 mars 2013 (PP) :

Avant de mettre un terme à sa visite de travail en France, le Président de la République du Burundi, S.E. Pierre NKURUNZIZA et son épouse Réverende Pasteur Denise NKURUNZIZA BUCUMI, ont passé toute la journée de ce mercredi 13 mars dans la région des pays de la Loire, où ils ont été accueillis solennellement par une forte délégation dirigée par M. Jacques AUXIETTE, Président de la Région des Pays de la Loire.

Les deux personnalités ont échangé sur l'état des relations qui existent depuis cinq ans entre cette région et le Burundi, avant de signer le renouvellement du partenariat Burundi – Pays de la Loire, qui était sur le point d'expirer.

En effet, l'Accord cadre de coopération entre cette région et la République du Burundi avait été renouvelée le 7 avril 2011 pour une durée de deux ans. C'est une coopération qui revêt de l'importance autant pour cette région que pour le Burundi, en témoigne l'ouverture d'un bureau de représentation de la Région des pays de la Loire à Bujumbura en juin 2008.

En outre, cet accord – cadre institue un partenariat dans les domaines de l'**agroalimentaire,** de l'**environnement,** de la **santé,** du **sport,** de la **jeunesse** et de la décentralisation, et sera renouvelé pour la période de 2013-2015.

Le Chef de l'Etat burundais a remercié le Président Jacques AUXIETTE pour « tout appui que le Burundi a déjà obtenu » grâce à ce cadre de coopération. Il a rappelé notamment que, entre autres, c'est grâce à ce soutien que deux athlètes burundais (sélectionnés par l'ancien athlète burundais de haut niveau Arthémon HATUNGIMANA) se sont qualifiés pour les jeux paralympiques de Londres, en août dernier.

En signe de renouvellement de cet accord de coopération qui sera signé en avril 2013 prochain, le Président de la République du Burundi et le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ont procédé à une signature symbolique d'une « Lettre d'intention de coopération décentralisée entre l'Etat du Burundi et la Région des Pays de la Loire » dans les domaines sus-cités.

Après la signature de ce document, S.E. Monsieur Pierre NKURUNZIZA et sa délégation, en compagnie de Monsieur Jacques AUXIETTE se sont rendus au centre sportif de la Jonelière et ont assisté à l'entrainement des joueurs professionnels du FC Nantes. Ils ont été accueillis par M. Franck Kita, le Directeur Général délégué du FC Nantes.

Dans l'après-midi, les autorités du Conseil Régional des Pays de la Loire ont fait visiter le couple présidentiel le CHU de Nantes, sous la guidance du Professeur Henri-Jean Philippe (lequel est pressenti comme futur Consul Honoraire de Nantes – Région des Pays de la Loire). Après la présentation du service de Gynécologie-Obstétrique et la visite du poste central des salles de naissance, du centre de planning familial, de l'UGOMPS (prise en charge des femmes victimes de violences) et de l'école de sage-femme, le Professeur Henri-Jean Philippe pour l'ONG « Gynécologie sans Frontières » (GSF) et l'Ambassadeur du Burundi en France S.E.M. Gaspard Musavyarabona pour le Gouvernement du Burundi, procédèrent à la signature d'un accord de coopération entre la République du Burundi et l'ONG GSF portant sur la mise en œuvre d'un programme pilote de prévention des cancers du col utérin à Ngozi ainsi que la mise en place d'une école de sage-femme également à Ngozi.

14. Audience avec une délégation des Pays de Redon et Vallon de Vilaine pour l'ouverture d'une seconde coopération décentralisée en Bretagne.

La délégation était conduite par le Député Jean René MARSAC, qui est aussi Président du Groupe d'amitié France Burundi de l'Assemblée nationale. Monsieur Jean René Marsac expliqua au Président de la République qu'une Association de Coopération Pays de Redon et Vallon de Vilaine/Burundi était née en Bretagne, et comptait mener un projet de coopération dans le domaine de l'agriculture en Commune Shombo de la province de Karusi, à l'instar de la région des Pays de la Loire et avec l'aide de cette dernière. La délégation a visité la commune et la région de Karusi sous la conduite de l'Ambassadeur Gaspard Musavyarabona, et compte envoyer des techniciens d'abord pour travailler à l'enrichissement des sols et ensuite y établir une cantine scolaire, selon la demande des habitants de la commune Shombo. Il remercia au passage l'accueil qu'ils ont reçu de la part des habitants de la Commune Shombo ainsi que l'encadrement qu'ils ont eu de la part des autorités provinciales, surtout le Gouverneur de la province l'époque (septembre 2012).

Le Président de la République remercia Monsieur le Député Jean René Marsac, d'abord pour le soutien qu'ils apportent au Burundi à travers le Groupe d'amitié France Burundi de l'Assemblée nationale, ensuite pour l'initiative de coopération initiée par l'Association bretonne qu'il conduit. Il leur dit qu'il était content qu'ils se soient intéressés à la province de Karusi, qui est en retard par rapport aux autres, une province qui a été fort éprouvée lors des crises. Il les pressa de venir au Burundi et leur promit de les recevoir lors de leur visite au Burundi.

Conclusion : La visite du Président NKURUNZIZA en France a été couronnée de succès. Selon l'appréciation même de Son Excellence le Président de la République, cette visite a été « l'occasion de rencontrer différentes hautes autorités françaises dont le Président François Hollande et nous avons signé des accords de coopération entre nos deux pays dans plusieurs domaines », a précisé le Patron de l'Exécutif burundais.

« La France a réitéré son engagement dans le soutien des projets de développement du Burundi comme elle l'a manifesté lors de la conférence des partenaires au développement du Burundi, sur le financement du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté au Burundi (CSLP II), tenue à Genève en 2012 », a révélé Son Excellence Pierre NKURUNZIZA.

« Les autorités françaises ont également apprécié l'apport du Burundi dans les efforts de maintien de la paix dans la Région des Grands Lacs et dans d'autres pays », a souligné le Président de la République du Burundi.

Gaspard MUSAVYARABONA
Ambassadeur